



DOSSIER DE CANDIDATURE « FORMATION INITIALE D'ARBITRE »

Samedi 30 octobre 2021, samedi 6 novembre 2021, jeudi 11 novembre 2021

Horaires : 8h00 – 18h00
District de l'Ain (Viriat- 01)

1. ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON Si oui, type de licence : Dirigeant Joueur Educateur

N° de Licence :

Si licencié, utilisation de la licence validée médicalement comme certificat médical

Si non licencié mineur au 01/07 de la saison, fournir l'auto-questionnaire médical et l'attestation sur l'honneur en pages 7 et 8 du document ci-après <https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/46239544e967150cf079a25d69a54a20.pdf> s'il est répondu non à toutes les questions (si réponse oui à au moins une question fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football) + attestation de responsabilité civile

Si non licencié majeur au 01/07 de la saison, fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football + attestation de responsabilité civile

Téléphone : Mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone :

2. ARBITRAGE

Représenterez-vous un club après votre examen ? Oui Non

Si oui, lequel : N° d'affiliation : Club :

Votre tuteur en club (nom-prénom) :

Téléphone et mail :

Vos disponibilités pour arbitrer :

| | <i>Lundi</i> | <i>Mardi</i> | <i>Mercredi</i> | <i>Jeudi</i> | <i>Vendredi</i> | <i>Samedi</i> | <i>Dimanche</i> |
|----------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|---------------|-----------------|
| <i>Journée</i> | | | | | | | |
| <i>Soir</i> | | | | | | | |



3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 135€ (90€ de frais pédagogiques et 45€ de frais de restauration)

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation par chèque
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club.
- Par chèque
- Par prélèvement sur le compte club (remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

Pour tous : je bénéficie d'un bon de formation de 25€ - je déduis du montant total (bon dématérialisé)

Je suis une candidate féminine, je bénéficie d'un financement supplémentaire de 25 € par la LAuRAFoot

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR LE COMPTE CLUB

Stagiaire concerné par la formation :

N° d'affiliation : Club :

Nom du responsable et signature :

Cachet du club obligatoire :

4. DROIT A L'IMAGE

Candidat arbitre :

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

.....

J'autorise la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait le candidat arbitre, réalisée sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.



5. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par l'IR2F Auvergne Rhône-Alpes de Football.

6. PIECES JUSTIFICATIVES

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

- Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat
- Photo d'identité
- Pour les candidats masculins : Chèque de 110 € pour les frais pédagogiques et les frais de restauration
(Établi à l'ordre de la LAuRAFoot)
- Pour les candidates féminines : Chèque de 85 € pour les frais pédagogiques et les frais de restauration
(établi à l'ordre de la LAuRAFoot)

Pour les licenciés « Joueurs ou Educateurs ou Dirigeant avec validation médicale » :

- La preuve de la détention d'une licence joueur ou éducateur ou dirigeant pour la saison en cours à travers :
 - la production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FF »
 - La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application footclubs.

Pour les non licenciés :

- Pour les majeurs : certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation
- Pour les mineurs : *auto-questionnaire médical et l'attestation sur l'honneur de réponses négatives ou à défaut* certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation
- Pour tous : Attestation de responsabilité civile

7. SIGNATURE

Je m'engage à présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinale avec un schéma complet ou test PCR de -48h ou certificat de guérison) avant le début de la première séance groupée sur plusieurs jours ou avant le début de chaque séance si séparées de plusieurs jours et à respecter le protocole sanitaire mis en place.

Fait à le

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Inscription à envoyer à l'I.R.2.F. par courrier ou messagerie officielle, accompagné du règlement (chèque ou prise en charge) à :

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL
350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON
formations@laurafoot.fff.fr

***DOSSIER A RETOURNER AVANT 22 OCTOBRE 2021
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE***